

Voyage en train

28 décembre 2021

Quels sont vos droits en cas d'annulation ou de retard ?

Toute personne voyageant en train en France ou dans un autre pays de l'Union européenne (UE) dispose de droits, en cas de retards à l'arrivée, de correspondances manquées, de trains reportés ou annulés ...

Les connaissez-vous ?

Par Bercy Infos, le 22/12/2021